



Rapport 2022 sur les cinq premiers intermédiaires de marché en gestion sous mandat

1) Contexte

Par application de l'article 65 du règlement délégué (UE) 2017/565 de la commission du 25 avril 2016, ABC arbitrage Asset Management SA ("la Société") doit publier chaque année les informations relatives aux cinq principaux intermédiaires de marché sélectionnés (en termes de volume de négociation) ainsi qu'à la qualité d'exécution obtenue.

Ce rapport ne concerne que les ordres transmis par la Société à des intermédiaires de marché pour le compte de ses clients, dans le cadre de son activité de gestion sous mandat, étant précisé que la société ne réalise pas d'activité de RTO.

Ce rapport contient un résumé de l'analyse réalisée par la Société et des conclusions qu'elle tire du suivi de la qualité d'exécution.

2) Rappel des principes concernant la qualité d'exécution

La Société dispose d'une politique de meilleure sélection et d'une politique d'exécution concernant la transmission et l'exécution des ordres de ses clients dans le cadre de ses activités de gestion sous mandat.

L'objectif de ces politiques est de sélectionner les intermédiaires de marché pour agir au mieux des intérêts des clients.

Les critères essentiels de choix des Intermédiaires sont les suivants :

- Présence du Broker dans le pays de négociation envisagé avec une attention particulière au statut de membre de marché, à la présence directe sur les différents segments de marché (ex NYSE, NASDAQ...), à la facilité d'accès au marché ;
- Qualité des systèmes informatiques et de l'infrastructure technique : efficacité de la connectivité (utilisation d'un prestataire transporteur de données ou système de négociation propre), capacité de traitement de quantités d'ordres accrues, tolérances aux pannes ;
- Instruments financiers proposés ;
- Coûts : niveaux des frais de courtage, existence ou non d'un courtage minimum, frais de connexion ;
- Fonctionnalités du système de négociation : transmission directe des ordres sur le marché ou confrontation des ordres sur la plate-forme du Broker, etc... ;
- Efficacité post-négociation : suivi et traitement des exécutions et/ou annulations, gestion des règlements/livraisons, faible fréquence des défauts de règlements, etc..;
- Réciprocité de la protection contractuelle ;
- Réputation.

Pour plus d'information vous pouvez consulter notre politique de meilleure sélection et notre politique d'exécution disponible sur notre page internet "fonds".



3) Analyse de la qualité d'exécution des intermédiaires

3.1) Modalités d'évaluation des intermédiaires sélectionnés

La société envisage l'opportunité d'une relation commerciale permettant l'accès à un marché principalement autour de trois axes :

- requête motivée d'un collaborateur du département « Quantitative Trading & Research » auprès de son responsable (extension géographique d'une stratégie existante, création d'une nouvelle stratégie, ...)
- identification d'un besoin commun à l'ensemble du département « Quantitative Trading & Research » (évolution réglementaire, meilleure connectivité, ...)
- identification d'un risque spécifique lié à l'infrastructure existante (défaillance, dépendance, besoin de redondance ...).

En permanence, les différents départements de la société ayant conduit à la sélection d'un ou plusieurs intermédiaires :

- teste la fiabilité et la performance technique des Brokers de manière récurrente ;
- surveille l'évolution des frais de négociation ;
- valide l'adéquation des moyens utilisés aux modèles quantitatifs exploités ;
- valide l'adéquation des processus aux exigences réglementaires.

Quotidiennement, la société :

- vérifie que les conditions financières sont respectées
- contrôle, relance et régularise les transactions en suspens.

Sont observés, entre autres :

- le nombre de transactions effectuées et les montants échangés ;
- le nombre de transactions qui ont été livrées ou reçues avec du retard ;
- la fiabilité des processus de gestion.

3.2) Description des éventuels liens, conflits d'intérêts et participations communes avec les intermédiaires permettant l'exécution des ordres pour le compte des clients

La société en sa qualité de société de gestion, n'a pas de liens étroits, de situation de conflits d'intérêts ou de participation commune avec les intermédiaires utilisés pour exécuter les ordres de ses clients. Toute transaction ou relation entre la société et les intermédiaires est effectuée conformément à la politique de gestion des conflits d'intérêts de la société.

3.3) Explications éventuelles des facteurs ayant conduit à modifier la liste des intermédiaires utilisés

Il n'y a pas eu de modification de la liste pour l'année 2022.

3.4) Explications de la manière dont la transmission ou l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients

La société s'adresse uniquement à une clientèle professionnelle.

Le principe de meilleure sélection sera généralement déterminé par la présence de l'intermédiaire dans le pays de négociation envisagé, la qualité des systèmes informatiques et de l'infrastructure



technique de cet intermédiaire mais peut dépendre d'autres facteurs d'exécution, tels que le coût propre à l'ordre donné.

3.5) Indication des critères privilégiés ou non par rapport aux prix et coûts et explication sur le rôle de ces critères dans l'atteinte du meilleur résultat possible pour la clientèle non professionnelle:

Non applicable : La société s'adresse uniquement à une clientèle professionnelle.

4) Statistiques par classes d'actifs

Type de classe d'actif	Equities & Instruments assimilés
Cinq premier intermédiaire classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total
Barclays Capital Securities London	42,82%
Barclays Capital Inc., New York	30,09%
Instinet Germany GmbH	14,51%
Morgan Stanley Europe SE	9%
CIBC, Toronto	1,02%

Type de classe d'actif	Bon et Droits
Cinq premier intermédiaire classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total
Barclays Capital Securities London	92,01%
Barclays Capital Inc., New York	3,62%
Morgan Stanley Europe SE	2,39%
Instinet Germany GmbH	1,98%

Type de classe d'actif	Instruments financiers à terme
Cinq premier intermédiaire classées par volumes de négociation	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total
Barclays Capital Securities London	96,2%
Morgan Stanley Europe SE	3,09%
Société Générale Paris	0,7%